



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



Le 8 septembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'INAO et le Concours Général Agricole signent un partenariat triennal pour renforcer les synergies au service de l'excellence des produits du terroir français

L'Institut national de l'origine et de la qualité et le Concours Général Agricole ont décidé de renforcer les synergies existant entre leurs travaux autour des produits sous signe de qualité avec la signature d'une convention de partenariat.

« Nos structures ont des démarches largement complémentaires, souligne Jean-Luc Dairien, directeur de l'INAO, et ce nouveau partenariat va nous permettre de travailler conjointement au soutien au développement économique des filières mais aussi à la promotion de la qualité des produits agricoles et agroalimentaires. L'INAO participe déjà grandement à la formation de jurés consommateurs du Concours Général Agricole et nous nous sommes fixés comme objectif de doubler ces formations. »

Benoit Tarche, Commissaire Général du Concours Général Agricole ajoute : *« Ce partenariat contribuera à former, pour l'édition 2017, entre 550 et 600 jurés consommateurs à l'analyse sensorielle en situation de concours.*

Le développement de nos synergies de communication permettra de mieux valoriser les producteurs et éleveurs français animés par la passion de la qualité et de l'authenticité. Nous mènerons par ailleurs des actions conjointes sur l'éducation au goût en direction des jeunes dans les écoles et en dehors. »

Dans un contexte où plus de 7 Français sur 10 privilégient la qualité au prix¹, ce partenariat permettra de développer les différents signes de qualité mais surtout de mettre en avant le savoir-faire des producteurs entièrement dédiés à la recherche de l'excellence.

L'INAO en bref

Depuis plus de 80 ans, il assure la reconnaissance et la protection des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine.

L'INAO accompagne plus de 1 000 produits dont :

- 350 vins AOC/AOP
- 74 vins IGP,
- près de 100 AOC/AOP agroalimentaires
- plus de 100 produits agroalimentaires IGP
- plus de 400 produits « label rouge ».

Il assure également le développement de l'Agriculture Biologique dans un environnement réglementaire le plus favorable possible.

Le Concours Général Agricole en bref

Co-propriété du CENECA et du Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire, il récompense l'excellence des produits du terroir français.

- 1^{er} concours agro-alimentaire au monde par son importance et 1^{er} concours de produits alimentaires cité spontanément par les Français².
- 1 jury indépendant composé en finales de 6 263 jurés professionnels et consommateurs avertis
- 22 152 vins et produits en compétition
- moins de 25% de produits distingués

Sources : (1) Enquête Credoc – juin 2016 / (2) Enquête OpinionWay - juin 2015

Contacts presse :

INAO - Nadia Michaud : 01 73 30 38 78 / Noham Bekhiekh : 01 73 30 38 14
CGA – Isabelle Fabre : 01 76 77 12 97